

Image not found or type unknown



Suivi travaux syndic

Par **AnouchkaRitter**, le **02/02/2019** à **08:42**

Bonjour,

Je me trouve dans une situation délicate. Mon appartement a subi des infiltrations à cause du toit.

Une entreprise que j'ai choisi a effectué les travaux pour refaire la peinture, et réparer les dégâts mais j'ai remarqué qu'elle ne faisait pas du bon travail. Le syndic a payé l'entreprise en question suite au remboursement de l'assurance de la copropriété alors que je leur avais ordonné de ne pas le faire. À l'heure actuelle l'entreprise n'a pas fini les finitions et je ne peux plus les joindre, est ce que je peux me retourner contre le Syndic pour absence de suivi de travaux ?